

FONDATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2015

Présentation de la fondation et faits caractéristiques de l'exercice_____	3-4-5
Présentation de la fondation.....	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4-5
Principes, règles et méthodes comptables_____	6-7
Règles générales.....	6
Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre	7
Informations relatives au bilan_____	8-9-10-11
Actif immobilisé	8
Actif circulant.....	8
Fonds propres	8-9
Provisions pour risques et charges	10
Fonds dédiés.....	10
Dettes.....	10
Charges à payer.....	11
Informations relatives au compte de résultat _____	12-13
Produits d'exploitation	12
Charges d'exploitation	12
Résultat exceptionnel	13
Autres informations _____	13-14
Versements 2015.....	13
Contributions volontaires en nature	13
Effectif	14
Engagements financiers	14

Présentation de la fondation et faits caractéristiques de l'exercice

Présentation de la fondation

La Fondation Université Jean Monnet a été créée suite à la délibération en date du 14 février 2011 du Conseil d'administration de l'université, dans les conditions prévues par l'article L. 719-12 du code de l'éducation.

La Fondation Université Jean Monnet est abritée par l'université dans le respect des dispositions du décret n°2008-326 du 7 avril 2008 relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires. Elle n'a pas de personnalité morale et est gérée en service à comptabilité distincte.

La Fondation a pour but de soutenir des actions dans les domaines prioritaires suivants :

- Le rayonnement et l'attractivité de l'Université de Jean Monnet
- L'essor d'un enseignement innovant de qualité
- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence attractive et qui contribue au transfert de technologie en direction du tissu économique local
- Le développement de la Vie culturelle et de la Vie étudiante

Faits caractéristiques de l'exercice

La part de l'engagement versée par les membres fondateurs s'élève à 1 170 K€ au 31 décembre 2015.

Actions organisées par la fondation de l'université Jean Monnet au cours de l'exercice 2015:

- Bourses et prix d'excellence : la Fondation a attribué, après étude des dossiers et audition des candidats 6 prix d'excellence de 1000 € à des étudiants titulaires d'un DUT, 6 prix de 1000 € à des étudiants titulaires d'une licence professionnelle, 17 prix d'excellence de 1000 € à des étudiants titulaires d'un master, et 6 prix de 2000 € à des étudiants titulaires d'un doctorat. La Fondation a attribué une bourse au mérite d'un montant de 5000 €, et 4 bourses de mobilité internationale d'un montant de 3000 € à des étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'étranger et recherchant un complément de financement. Enfin la fondation de l'UJM a également décidé d'attribuer 6 bourses d'attractivité internationale de 10 000 € à 6 étudiants étrangers de très haut niveau afin qu'ils intègrent les masters internationaux d'excellence de l'Université.
- Les 6 et 17 novembre 2015, organisation du Job Dating dans les locaux du Groupe Casino à Saint-Etienne pour la 4^{ème} année consécutive. L'objectif de cette action est de renforcer notre partenariat avec les entreprises du territoire en proposant aux étudiants de l'UJM des offres d'emploi et de stages mais aussi en les préparant aux techniques de recrutement. 53 entreprises (44 en 2014) et 2 partenaires de l'emploi et 17 consultants en ressources humaines ont pris part à l'évènement. Le nombre de participants a atteint 422 étudiants.
- Les travaux de la plateforme d'insertion professionnelle numérique « UJM connect » se poursuivent pour une mise en service prévue au printemps 2016. L'objectif est de favoriser la mise en relation des différents acteurs du milieu socio-économique entre l'institution, les étudiants, les diplômés et les entreprises.
- Le 28 avril 2015, la seconde édition de la « Matinale de l'alternance » a été organisée dans les locaux de Télécom Saint Etienne. L'objectif de cette manifestation est de valoriser l'alternance à l'université. La quasi-totalité des 32 formations en alternance de l'UJM était représentée. 18 entreprises étaient présentes et plus de 200 étudiants ont participé aux entretiens pour se positionner sur un futur contrat.
- Les rencontres entreprises - laboratoires ont été reconduites en 2015 :

* une rencontre le 5 février 2015 avec Bluestar Silicones Germany GmbH au GIMAP (Groupe sur l'Immunité des Muqueuses et Agents Patogènes) et le laboratoire IMP. Le contact est établi (brevet UJM en cours).

* une rencontre avec la JCEP (Jeune chambre économique de la plasturgie) le 8 avril 2015 à Monistrol, suivie d'une opération de Formation continue. Des contacts sont en cours.

- La Fondation de l'université Jean Monnet poursuit les actions en Intelligence économique.

Après Thalès Angénieux en 2012/2013, SNF en 2013/2014, Sigvaris en 2014/2015, c'est maintenant Clextal qui fait l'objet d'une étude « veille miroir » réalisée avec le soutien des étudiants du Master Intelligence Economique et Gestion de l'Innovation (IEGI) de l'IAE.

- Une soirée de la Fondation a été organisée le 9 Juin 2015 dans les nouveaux locaux de la faculté de Médecine sur le thème de l'Intelligence Economique. Au cours d'une table ronde, et devant un large public, les trois entreprises qui ont fait l'objet de l'étude « veille miroir » ont pu intervenir sur leurs pratiques en matière d'intelligence économique et sur ce qu'elles ont retiré de cette étude « veille miroir ». Cette table ronde était précédée d'une conférence introductive donnée par Alain Juillet, Président du Club des directeurs de sécurité des entreprises et de l'Académie d'Intelligence Économique. La soirée s'est achevée par la remise des prix et des bourses de la Fondation aux différents lauréats.

- Pour mémoire, la Fondation avait financé en 2014 la mise en œuvre d'un MOOC (Massive Open Online Course) sur le thème de l'insertion professionnelle. Ce MOOC intitulé « 7 semaines pour trouver le job de mes rêves » a été officiellement lancé le 20 octobre 2015 et se poursuit jusqu'au 31 janvier 2016. Afin d'avoir le plus grand nombre possible d'étudiants participants, une autre session sera relancée d'ici l'été 2016.

Les dépenses de fonctionnement au budget prévisionnel étaient estimées à 284 K€. La réalisation des dépenses s'établit à 199 K€. Aucun prélèvement n'a été fait sur la fraction consommable, les dépenses ayant été financées par les dons de l'exercice (147 K€ en 2015), ceux de l'exercice

précédent qui n'avaient pas été intégralement utilisés et les produits financiers (K€ 15). Les dons affectés à des projets et non utilisés ont fait l'objet d'une provision pour être reportés sur les exercices suivants pour 87 K€ au 31 décembre 2015. Le résultat de la fondation est de 7 K€ au 31 décembre 2015.

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2015 dont le total est de 1 617 408 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 7 299 euros. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, les données sont présentées en milliers d'euros.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, aux règles prévues dans le Plan Comptable Général et conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Néant

Actif circulant

Etat des créances :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance de un an à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	330	330		
Total	330	330		

Les autres créances sont composées des restes à encaisser sur la dotation initiale.

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués :

- De la dotation initiale versée par les fondateurs ;
- des excédents ou déficits réalisés les années précédentes cumulés et affectés au poste « Report à nouveau » ;
- du résultat de l'exercice.

Dotation :

Les dotations des membres fondateurs sont enregistrées en dotations consommables, susceptibles d'être utilisées par la fondation, ou en dotations non consommables selon les critères fixés par les statuts de la fondation.

Les dotations pérennes et consommables s'élèvent à 1 500 K€.

Traitement des dotations consommables :

Pour traduire comptablement la consommation des dotations consommables, un produit représentatif de la quote-part de la dotation reprise pour être consommée est comptabilisé en autres produits en fonction des budgets prévisionnels des actions engagées arrêtés par le conseil d'administration. La fraction consommable de la dotation consommable ne peut excéder chaque année 20 % de son montant total.

Tableau de variation des fonds propres :

	N-1	affectation du résultat	+	-	N
Dotations pérennes	125				125
Dotations consommables	1 375				1 375
Réserves	13	11			24
Report à nouveau					
Résultat	11	-11	7		7
Total	1 523	0	7		1 531

Provisions pour risques et charges

Néant

Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources dédiées par les donateurs à des programmes d'intervention de la Fondation, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Tableau de variation des fonds dédiés :

	N-1	Dotation de l'exercice	Utilisation	N
Fonds dédiés	131	87	131	87
Total	131	87	131	87

Dettes

Etat des dettes :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-		
Autres dettes				
Total	-	-	-	-

Charges à payer :

Néant

Informations relatives au compte de résultat

Produits d'exploitation

Ressources de la Fondation :

Les ressources de la Fondation sont constituées :

- du revenu de la dotation initiale ;
- de la quote-part de la dotation initiale virée au compte de résultat ;
- des dons et legs

Comptabilisation des dons :

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice au poste « autres produits ». Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

Une distinction est opérée selon que les dons soient affectés ou non à un projet défini.

Charges d'exploitation

La quasi-totalité des charges de l'exercice sont relatives à la mise en œuvre des projets décrits dans le paragraphe relatif aux faits caractéristiques de l'exercice dont les principales :

- Bourses et prix	94 K€
- Job Dating	34 K€
- Soirée fondation – Remise prix	11 K€
- Matinale de l'alternance	21 K€
- Intelligence économique	4 K€
- Plateforme insertion professionnelle numérique	28 K€

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Versements 2015

- ADISTA	6 K€
- CASINO	50 K€
- CCI Saint-Etienne Montbrison	50 K€
- CHU	50 K€
- CLEXTRAL	20 K€
- CREDIT AGRICOLE	50 K€
- GROUPAMA	20 K€
- HEF	50 K€
- NEXTER	50 K€
- NIGAY	1 K€
- SIGVARIS	50 K€
- THALES ANGENIEUX	20 K€

Contributions volontaires en nature

Néant

Effectif

Néant

Engagements financiers

Néant